



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

retraite du combattant

Question au Gouvernement n° 255

Texte de la question

RETRAITE DU COMBATTANT

M. le président. La parole est à M. Christophe Guilloteau, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christophe Guilloteau. Je rappellerai d'abord à Mme Bertinotti qu'elle n'a pas répondu à la question qui lui a été posée et que nous souhaitons un débat national sur un sujet aussi important. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Hier après-midi, nous avons débattu, dans cet hémicycle, du budget des anciens combattants.

Je crois que, sur tous les bancs, nous avons à coeur de renforcer le lien armée-nation au travers de la reconnaissance de notre pays au monde combattant que nous considérons comme un " passeur de mémoire " entre les générations.

L'engagement de ces hommes et de ces femmes pour la patrie doit être salué chaque fois que c'est possible, car ils ont répondu loyalement à l'appel de la République. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Dans cet esprit, sous la précédente législature, notre majorité avait systématiquement augmenté la retraite du combattant, qui a été portée ainsi à quarante-huit points au 1er juillet 2012, soit une augmentation de 30 % en cinq ans.

Hier, nous souhaitons poursuivre ce légitime effort et nous avons proposé un amendement visant à augmenter de deux points la retraite du combattant. Votre gouvernement l'a refusé. ("*Eh oui !*" sur les bancs du groupe UMP.) Cela ne vous honore pas.

M. Christian Jacob. C'est vrai ! Vous devriez avoir honte !

M. Christophe Guilloteau. Monsieur le Premier ministre, il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Accepterez-vous de faire machine arrière et d'envoyer aux anciens combattants le message de reconnaissance qu'ils méritent ? Ce serait un signal fort.

En attendant, je souhaite aux membres du Gouvernement un bon 11 novembre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des anciens combattants.

M. Kader Arif, *ministre délégué*. Monsieur Guilloteau, nous étions, vous et moi, dans cet hémicycle hier soir pour examiner le budget des anciens combattants.

Vous rappelez que l'augmentation de quarante-quatre à quarante-huit points de la retraite du combattant n'avait pas été financée par le gouvernement précédent ("*C'est faux !*" sur les bancs du groupe UMP) et qu'il a fallu trouver, pour 2013, 54 millions d'euros en année pleine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

De la même manière, les annonces que vous avez faites pour l'augmentation de l'aide différentielle au conjoint survivant à hauteur de 900 euros n'étaient pas financées, et vous avez mis en situation difficile l'Office national des anciens combattants.

Un député du groupe UMP. menteur !

M. Bernard Roman. Non, c'est vrai !

M. Kader Arif, *ministre délégué*. Le budget que j'ai proposé hier prend en compte la notion de reconnaissance

du monde des anciens combattants - même si mon ministère a dû faire des efforts, compte tenu des contraintes que vous connaissez. C'est aussi un budget qui n'a baissé que de 2,4 %. Cette baisse permet d'augmenter l'aide sociale de 3 millions d'euros sur un budget triennal. Nous avons permis de maintenir la Journée défense et citoyenneté, avec un budget de 20 millions d'euros, tandis que vous aviez, vous, prévu sa disparition.

M. Éric Ciotti. Quel charabia !

M. Kader Arif, *ministre délégué*. Nous n'avons donc pas de leçons à recevoir de votre part sur ces questions. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)* Il est toujours très facile de commander la tournée et de ne jamais la payer. Nous, nous la payons à votre place. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 255

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants

Ministère attributaire : Anciens combattants

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [7 novembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 novembre 2012](#)